



Un acteur entre *deux* réseaux antagoniques dans la Martinique de la Libération : la brève et tragique administration du gouverneur Ponton (1943-1944)

Maël Lavenaire

Numéro 189, mai-août 2021

Croisées d'images et de figures sociales en Guadeloupe et en Martinique au cours du premier vingtième siècle : *Actes de la 2e journée d'études REZO-Antilles (30 octobre 2019, Fort-de-France)*

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1082210ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1082210ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lavenaire, M. (2021). Un acteur entre *deux* réseaux antagoniques dans la Martinique de la Libération : la brève et tragique administration du gouverneur Ponton (1943-1944). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (189), 123-141. <https://doi.org/10.7202/1082210ar>

Résumé de l'article

Arrivé en Martinique dans le contexte de la Libération, entre août 1943 et juillet 1944, le gouverneur Georges-Louis Ponton se distingue par la construction d'un réseau, aussi bien politique que culturel tout à fait inédit dans l'histoire de la haute fonction publique de cette colonie. En se rapprochant des intellectuels noirs martiniquais et du milieu socialiste, le réseau qu'il met en place est à l'image de sa vision politique « progressiste ». Très rapidement, son objectif est de permettre à la Martinique d'être érigée au statut de département français. Néanmoins, ce jeune gouverneur qui doit répondre également aux attentes fortes de la plantocratie des blancs créoles martiniquais se retrouve pris au piège d'une société coloniale qu'il ne connaît pas assez et dont les antagonismes socio-raciaux qui datent de plusieurs siècles, sont particulièrement intenses.

Un acteur entre *deux* réseaux antagoniques dans la Martinique de la Libération : La brève et tragique administration du gouverneur Ponton (1943-1944)

Maël LAVENAIRE¹

Résumé

Arrivé en Martinique dans le contexte de la Libération, entre août 1943 et juillet 1944, le gouverneur Georges-Louis Ponton se distingue par la construction d'un réseau, aussi bien politique que culturel tout à fait inédit dans l'histoire de la haute fonction publique de cette colonie. En se rapprochant des intellectuels noirs martiniquais et du milieu socialiste, le réseau qu'il met en place est à l'image de sa vision politique « progressiste ». Très rapidement, son objectif est de permettre à la Martinique d'être érigée au statut de département français. Néanmoins, ce jeune gouverneur qui doit répondre également aux attentes fortes de la plantocratie des blancs créoles martiniquais se retrouve pris au piège d'une société coloniale qu'il ne connaît pas assez et dont les antagonismes socio-raciaux qui datent de plusieurs siècles, sont particulièrement intenses.

Mots-clés : Martinique – France Libre – Georges Louis Ponton – Départementalisation.

Abstract

The Governor Georges-Louis Ponton, is the first governor send by De Gaulle to take power in Martinique after Admiral Robert's ruling, head of Vichy's Administration in the French Carribean Colonies. The young governor had political views of colonial progrès. He included black scholars like Aimé Césaire in his administration, sustain better wages for the working class and wishes departementalisation

1. Docteur en histoire contemporaine, chercheur indépendant

like The Trade-Unions and the major political parties in Martinique. His progressive network cannot fight against network plantocracy. Ponton doesn't survive to his administration. I gave himself death in July 1943

Key words : Martinique – « France Libre » – Ponton- « Départementalisation »

INTRODUCTION

Le moment de « La Libération » en Martinique est symbolisé par le discours prononcé par Henri Hoppenot, délégué extraordinaire du Comité Français de Libération Nationale (CFLN), le 14 juillet 1943, dans le chef-lieu de la colonie à Fort-de-France. Il y débarque avec le chef de bataillon Georges-Louis Ponton qui sera bientôt nommé gouverneur de la Martinique. Qui est ce jeune administrateur qui n'a pas encore quarante ans ?

Georges-Louis Ponton est un des principaux administrateurs coloniaux dans la France des années 1930 à 1940 et le fils d'un des protagonistes de la conquête coloniale française de la fin du XIX^e siècle. Il est né en décembre 1906 à Madagascar, où son père a participé à la prise de possession de l'île avec le colonel Gallieni et a servi en tant que directeur général des Services des Transmissions jusqu'en 1933. Ponton choisit de suivre les traces de son père en entrant à l'École coloniale en 1927 où il obtient sa licence de droit puis son doctorat. Cela lui permet de débiter sa carrière administrative en Afrique occidentale française (AOF) en décembre 1931.

À l'avènement du second conflit mondial, il devient un véritable militaire. Lieutenant de réserve au Tchad lors de l'armistice de 1940, il s'associe immédiatement au gouverneur Éboué en ralliant la France Libre. Il deviendra un des plus fidèles serviteurs du général de Gaulle. Entre décembre 1940 et février 1943, cet administrateur colonial se retrouve capitaine, puis chef de bataillon et surtout chef de la mission militaire de la France Combattante qui vient épauler l'armée britannique et l'armée américaine dans les combats cruciaux qui se jouent sur le continent africain pour la suite de la guerre. Il fait ainsi partie des hommes qui ont très tôt répondu à l'appel de Charles de Gaulle et permis le ralliement, déterminant pour la suite, de l'AOF à la France Libre à la fin de l'année 1942.

Lorsque les nouvelles des Antilles parviennent à Alger où siège le CFLN, faisant état d'un ralliement imminent depuis la création du comité de libération martiniquais, cet homme de confiance est tout de suite intégré à la mission Hoppenot envoyée par le général de Gaulle pour reprendre la possession de ces territoires majeurs au plan stratégique. Il convient de rappeler qu'une partie du trésor de la Banque de France, un stock de 286 kilos d'or représentant la puissance financière du pays sur le plan international, est à ce moment conservé au Fort Desaix en Martinique. Au moment où le conflit international tourne en faveur des Alliés, le ralliement de la colonie martiniquaise aux hommes du général de Gaulle constitue une autre étape déterminante vers la fin de la guerre. En 1943, pour le gouvernement du CFLN, présenter au grand jour sa mainmise sur les joyaux de la Caraïbe pouvait apporter des garanties supplémentaires dans la perspective de conserver *a minima* une position de puissance sur l'échiquier mondial.

L'arrivée de Georges-Louis Ponton fait suite à la rébellion de l'Armée de Terre à la fin du mois de juin 1943. Commandé par le chef de bataillon Henri Tourtet, le ralliement décidé par ces soldats locaux a précipité la capitulation de l'Amiral Robert, haut-commissaire de Vichy pour l'hémisphère américain qui maintenait le territoire sous l'autorité du Maréchal Pétain.

Le premier gouverneur de la colonie de la Libération se retrouve dans un territoire où la population, largement acquise au gaullisme, est néanmoins terriblement affectée par l'insuffisance du ravitaillement alimentaire en provenance de l'Amérique du Nord. Les Martiniquais sont également très marqués par le traitement raciste que la population de couleur subit de la part des officiers et soldats de la Marine. L'autorité vichyssoise locale s'est rapprochée des milieux *békés* et conservateurs en faisant renaître les souvenirs les plus sombres du préjugé de couleur depuis l'esclavage. Tandis que les Forces Françaises Libres commencent à entrevoir la fin de la Seconde Guerre mondiale sous de bons auspices, Ponton se retrouve confronté à l'administration d'une « vieille colonie » dont la société est particulièrement divisée sur le plan socio-racial et non plus à une colonie africaine qu'il connaît mieux.

Fidèle serviteur de la France et de son empire, le gouverneur s'inscrit immédiatement dans une politique fédératrice tentant de transcender les clivages et antagonismes hérités de la société esclavagiste martiniquaise. Passionné d'art et de culture africaine, il se rapproche rapidement de « l'intelligentsia de couleur » notamment de ces nouveaux hommes de lettres que sont Aimé Césaire et Joseph Zobel, avant de finalement trouver la mort, le lundi 31 juillet 1944 à l'Hôpital colonial, en se défendant. À en croire l'éloge funèbre rédigé par le secrétaire général du Gouvernement, la mort de Ponton a été manifestement vécue comme un drame autant par la classe politique martiniquaise que par l'opinion publique. Avec son discours « progressiste », son court passage reste détonnant tant il aura su montrer sa dévotion totale à la construction d'un avenir meilleur, pour la colonie martiniquaise.

Pour comprendre l'impact de l'homme sur la Martinique, il faut considérer de quelle manière, entre août 1943 et juillet 1944, celui-ci parvient à articuler une action publique singulière à la construction d'un réseau, aussi bien politique que culturel tout à fait inédit dans l'histoire de la haute fonction publique de cette colonie. C'est en ce sens que cet article propose d'inscrire, l'étude du réseau que Georges-Louis Ponton parvient à construire sur un temps très court et en contexte de guerre, dans une socio-histoire des *réseaux de politiques publiques*. Aurait-il tenté de fédérer autour de lui une communauté trop large, sous-estimant les intérêts de classe dans une société post-esclavagiste marquée par des tensions socio-raciales tout juste ravivées et exacerbées sous le régime de Vichy et l'administration de l'Amiral Robert ? Comment son action a-t-elle finalement été contrainte et contrariée par l'action opposée des forces agissantes ?

Si l'on sait que l'objectif de Ponton en 1943 est d'œuvrer politiquement au rayonnement de la culture française, le réseau de politique publique qu'il met en place à sa prise de fonction officielle, le 14 septembre 1943, fait ressortir sa propre vision idéologique et culturelle « progressiste »

dans l'optique coloniale. Son réseau rappelle ainsi l'importance du poids des idées chez les acteurs et décideurs qui font en fait la réalité d'une administration et d'une action publique.

D'une part, autour de l'enjeu primordial que constitue le maintien de la puissance de l'empire colonial français dans la Caraïbe, la rupture manifestée par Ponton se situe dans la mise en place d'un réseau diplomatique classique, mais sur lequel il tient à adosser un nouveau réseau d'intellectuels noirs associés au pouvoir. D'autre part, la mise en place d'une politique de gauche en accord avec la politique coloniale définie par le CFLN l'amène très rapidement à un rapprochement avec les leaders socialistes. L'objectif avoué de son réseau politique et culturel est de pouvoir affirmer le statut de département français pour la Martinique et les « vieilles colonies » à la fin de la guerre. C'est en cela qu'il représente une véritable exception par rapport à ses prédécesseurs et à la majorité des hauts fonctionnaires appelés à se prononcer sur la question des Antilles.

Cette étude s'appuie sur la consultation des archives privées du gouverneur, la documentation officielle avec ses décisions prises en matière de politique sociale, sa biographie et son éloge funèbre, ainsi que deux revues. La première, *Les Cahiers de la Libération*, organe de presse et de propagande du Service de l'Information de la colonie créée et diffusée par Ponton à partir de septembre 1943. La seconde, la revue *Martinique* qu'il crée lui-même en mars 1944, dans l'objectif de propulser en avant « le génie » des écrivains et artistes noirs martiniquais autour d'une idéologie progressiste et assimilationniste qui va à l'encontre d'un ordre colonial traditionnel et conservateur.



Photographie 1 : Georges Louis Ponton

1. MAINTENIR LA PUISSANCE DE L'EMPIRE FRANÇAIS DANS LA CARAÏBE

« Un grand chef africain (1) se trouvait, paraît-il, un jour, en visite à l'Université de Cambridge. Reçu avec beaucoup de sympathie et d'égards, il écouta les allocutions enthousiastes des étudiants qui demandaient, pour les peuples coloniaux, la liberté et le droit de se gouverner eux-mêmes.

Invité à répondre, le grand chef, qui était un sage, se leva, hocha la tête et dit avec douceur :

« Évidemment, nous voulons bien la liberté, mais je vous en prie, mes amis, ne nous rejetez pas au loin aussi vite ; nous sommes encore pauvres, nous avons besoin d'être aidés. »

Cette anecdote illustre assez exactement le problème colonial moderne qui est, par excellence, un problème de *statut politique* conditionné par un problème de *pauvreté* et d'*incapacité temporaires*.

Si, en effet, le but que s'est fixé la colonisation moderne est l'octroi aux peuples coloniaux de la liberté et des institutions démocratiques, il est évident qu'une période préliminaire plus ou moins longue de mise en valeur des territoires et d'éducation des autochtones est nécessaire si l'on ne désire pas que ces bienfaits de la civilisation européenne ne se réduisent qu'à des déclarations purement symboliques ou n'engendrent un retour à l'anarchie primitive, du fait de l'inadaptation des bénéficiaires aux conditions de la vie moderne. »

Georges-Louis Ponton écrit ces mots en mars 1944 dans la revue *Martinique* qu'il vient de fonder et dans le prolongement direct de la conférence de Brazzaville tout juste clôturée au mois de février. Il fait partie de ces administrateurs coloniaux convaincus de l'importance capitale et de la pertinence de la survie de l'empire colonial français à la fin de la Seconde Guerre mondiale, considérant notamment que « la colonisation est par excellence, une œuvre d'amour et de foi, un apostolat. ». En présentant officiellement la nouvelle politique coloniale du CFLN aux administrateurs coloniaux du continent africain, le général de Gaulle avait surtout réaffirmé l'importance de l'empire dans le futur relèvement de la France.

Cette idée de réaffirmer avec force la mission civilisatrice française avec la capacité qu'aurait cette puissance à faire briller les peuples placés sous son administration, Georges-Louis Ponton la présente aux Martiniquais, dès le mois de décembre 1943, dans la première revue qu'il fait paraître, *Les Cahiers de la Libération*. Il y présente la nécessité de créer une nouvelle fédération autour de l'empire au moment où toutes les colonies à l'exception de l'Indochine sont enfin réunies par la France Libre pour permettre la libération de la métropole. Cette réaffirmation de la puissance française vaut également pour les « vieilles colonies » de la Caraïbe que sont la Guadeloupe et la Martinique, car les Français se méfient de la convoitise américaine depuis la défaite de juin 1940. On comprend que cet enjeu majeur et stratégique aura en fait guidé l'ensemble de son action publique, quand il écrit le 15 mai 1944 dans une lettre au directeur des Transports de l'AOF, que « l'essentiel pour tous les

Français à l'heure qu'il est, est de s'unir, en vue de la libération de la France et de sa restauration dans tous les domaines. ».

À partir de sa prise de fonction officielle, le 14 septembre 1943, il a à cœur d'affirmer la présence, la puissance française et son génie civilisateur dans ses plus anciennes possessions et en fait sa mission majeure. Selon ses propres observations, les habitants de la Martinique sont des Français au même titre que les Bretons, les Alsaciens et les Provençaux et son attachement à la Martinique justifie de ne prendre aucun risque en la matière. C'est semble-t-il dans cet état d'esprit que le 31 décembre 1943, le gouverneur envoie un télégramme au CFLN à Alger pour s'opposer très fermement à l'installation d'une mission de liaison proposée par le général Shedd, commandant du secteur américain de Porto-Rico et des West Indies :

« Général Shedd commandant secteur américain Porto-Rico et West Indies a envoyé Officier liaison pour proposer installation Fort-de-France Mission liaison composée d'un Capitaine et de plusieurs secrétaires(...) Général Jacomy avait répondu favorablement (...) Je me suis catégoriquement opposé à cette mesure en déclarant que décision vous appartenait (...) Consul américain également hostile à cette innovation car se rend compte comme moi impression fâcheuse qui serait créée sur esprit population (...) Je le prie intervenir à nouveau auprès Département d'État car j'apprends aujourd'hui que cette Mission serait sur le point d'être envoyée (...) Si approuvez ma position vous serais reconnaissant faire intervenir urgence Affaires Étrangères auprès Gouvernement américain dans même sens (...)

PONTON ».

En ce qui concerne le problème américain, la position de Ponton est en fait d'éviter toute présence même légère des forces américaines et d'affirmer la présence française en s'appuyant sur la collaboration internationale. En revanche, contrairement à Henri Hoppenot et à d'autres hauts fonctionnaires chargés des questions diplomatiques à Alger, il paraît beaucoup moins frileux à l'envoi d'une délégation française représentant les Antilles, en vue de l'organisation de la conférence des Caraïbes discutée entre Washington et Alger en mars 1944.

Cette approche du problème constitue plus profondément une des caractéristiques du réseau diplomatique élargi qu'il met en place avec d'une part, des relations diplomatiques très classiques, associées d'autre part, à de nouvelles personnalités locales du monde « noir », ceci en accord avec la ligne directrice fixée par la nouvelle politique coloniale du CFLN.

1. *Un cercle d'acteurs inédits*

Le trait marquant du passage de Georges-Louis Ponton au gouvernement de la Martinique est la mise en place d'un réseau et d'un cercle d'appui en complète rupture avec les modèles précédents.

Certes, en recherchant par exemple à tisser des liens avec les autres territoires, le gouverneur s'appuie sur un travail relationnel très conventionnel pour assurer la visibilité de la présence française dans cette région du globe, stratégique pour l'Empire français. Il y rajoute tout de même son trait de personnalité particulièrement empathique.

On peut citer à ce sujet, la lettre du 15 avril 1944 qu'il fait parvenir au Sir Arthur Grimble, Governor of the Windward Islands qui siège à Grenade :

« Cher Sir Arthur,

Je profite du passage du Lieutenant-Colonel Perrel à Castries pour vous faire parvenir cette lettre. Je serais très heureux que vous puissiez donner suite à votre projet de venir visiter la Martinique. (...).

Seriez-vous d'accord pour conserver à votre voyage un caractère officiel et purement amical de visite entre voisins qui sympathisent ?

Nous pourrions, par la même occasion, si vous pouviez emmener avec vous l'un de vos fonctionnaires qualifiés, mettre au point la question des relations économiques entre les Windward Islands et les Antilles françaises.

Je vous serais reconnaissant d'intercéder auprès de Lady Grimble pour qu'elle consente à vous accompagner ici. Nous en serions très enchantés.

Veillez, je vous prie, cher Sir Arthur, agréer l'assurance de ma haute considération et de ma sincère sympathie. ».

Au moment où s'ouvrent les discussions diplomatiques sur la participation française ou non à une éventuelle conférence de la Caraïbe, la volonté de renforcer la coopération internationale avec les îles voisines se retrouve également dans la réponse qu'il fait parvenir à Ivison MacAdam, secrétaire du Royal Institute of International Affairs de Londres. Ce dernier avait écrit à Ponton en septembre 1943 pour le féliciter de sa nomination au poste de gouverneur de la Martinique. En mai 1944, le gouverneur lui répond en lui manifestant son souci de pouvoir « *entretenir les relations les plus agréables avec les colonies britanniques voisines auxquelles nous lient outre des sentiments d'indéfectible amitié, un grand nombre d'intérêts communs.* ». C'est également dans cette même optique qu'il affirme au consul de France à La Havane, sa volonté de raffermir les liens de toutes sortes entre la Martinique et Cuba en lui envoyant notamment 5 exemplaires de la revue *Martinique*.

Une autre caractéristique classique du réseau qu'établit le gouverneur autour de lui réside dans l'appui recherché auprès de l'élite économique locale des *Békés*, blancs créoles de la Martinique dominant toute la vie économique et sociale du pays dans la droite lignée des maîtres de plantations esclavagistes du XVII^e siècle. C'est ainsi que l'on apprend, dans un courrier adressé à l'administrateur de Saint-Vincent le 15 mai 1944, que l'industriel martiniquais Léon Hayot est présenté par le gouverneur comme son « conseiller privé ». Comme souvent, ces relations de représentation dite officielle, mais qui s'opère foncièrement dans un cadre « privé » se caractérisent par les faveurs dont peut bénéficier l'élite coloniale locale :

« M. Léon Hayot, industriel à la Martinique et Conseiller Privé de mon Gouvernement se rend en voyage touristique dans différentes îles de la région Caraïbe et fera probablement escale dans le territoire placé sous votre haute administration.

Il est accompagné de quelques amis et je vous serais très reconnaissant de vouloir bien, éventuellement, lui faire accorder toutes facilités par vos services en ce qui concerne les formalités de la douane et de la Sécurité. ».

En tant que gouverneur de la colonie, Ponton peut en réalité difficilement échapper à ce type de relations traditionnellement entretenues par la classe des possédants. La résidence du gouverneur se situe à Didier, quartier le plus aisé du chef-lieu où l'on retrouve les imposantes demeures

du grand patronat martiniquais. Il est donc de coutume que les membres de cette élite accueillent chaleureusement les nouveaux représentants de l'État à leur arrivée, ce que ne manque pas de faire le producteur de rhum, Charles Clément en août 1943. En juillet 1944, quand le gouverneur se trouve en congé administratif, surmené par sa tâche et qu'il reçoit de ce dernier « une bonne bouteille de rhum de prestige » pour l'accompagner dans sa convalescence, Ponton rappelle à ce membre de l'oligarchie locale à quel point il avait été « très touché » par l'aimable attention reçue de sa part, lors de son arrivée.



Photographie n° 2 : Résidence des Gouverneurs de la Martinique

Une rupture évidente s'opère néanmoins dans les pratiques observées jusque-là chez les gouverneurs en place dans les Antilles françaises avec le rapprochement qui se produit très vite entre Ponton et la nouvelle génération des intellectuels martiniquais de couleur.

À partir d'une stratégie décidée à Alger, Ponton doit s'appuyer sur un réseau d'intellectuels de haut niveau dans une perspective diplomatique, celle de permettre à la France de « retrouver son rang moral et sa crédibilité parmi les Alliés ». Grâce à sa connaissance de terrain de l'anthropologie de l'Afrique, son intérêt pour les arts nègres et son caractère empathique, le gouverneur séduit d'emblée Aimé Césaire qu'il réussit à intégrer pleinement au projet politique du rayonnement du génie culturel français dans la Caraïbe et dans le monde. On peut supposer que l'écrivain martiniquais ait vu en la figure de Ponton la démonstration tangible du changement apporté par la Libération, une marque du passage des « forces de l'ombre » (pour reprendre son article contre les forces de Vichy en Martinique) aux forces de la lumière.

La collaboration entre les deux hommes sur la mission diplomatique et culturelle que Ponton organise en grande pompe à Haïti paraît totale et a un impact très fort sur les intellectuels haïtiens. Sur le plan stratégique, l'enjeu est de taille. En effet, bien que l'intelligentsia haïtienne soit particulièrement imprégnée de la culture française qui est restée une référence pendant la construction de l'État haïtien tout au long du XIX^e siècle, le pays est devenu la chasse-gardée des États-Unis. Complètement époustoufflé par la venue du jeune orateur martiniquais, le docteur haïtien Camille Lhérisson témoigne du succès de cette mission dans une lettre rédigée à Port-au-Prince, le 18 juillet 1944, à l'attention du gouverneur. Il lui présente sa grande satisfaction quant au passage du professeur Césaire en Haïti. Il s'agit en fait d'un sentiment partagé et exprimé dans les mêmes termes la veille dans une autre lettre adressée au gouverneur par Aimé Césaire totalement impliqué dans la cause du gouvernement. Ainsi, force est de constater que c'est également une certaine amitié qui s'est tissée entre le gouverneur et les personnalités du monde littéraire et artistique martiniquais :

« Pardon de mon silence haïtien. Croyez bien que ce n'est pas faute de penser à vous (...) à votre amitié. (...)

Je fais avec ma femme des cours à la Faculté des Lettres, des conférences publiques (...) sur la littérature moderne.

Résultats bons dans l'ensemble. Il y a à Haïti un très vif intérêt autour de ces choses. Toutes ces conférences ont eu une assez grande valeur (...). Car si le pays est très français dans l'ensemble (surtout dans les anciennes générations) par contre la France, la France moderne est mal connue et pas toujours appréciée à sa juste valeur.

De plus, les méthodes d'enseignement [ont tendance ?] ici à s'écarter de plus en plus du système français. C'est là, je crois, ce qui fait l'intérêt de ma mission ici : une mission de documentation [sic]. J'ai vu beaucoup d'intellectuels de ce pays. Beaucoup causé avec les jeunes écrivains. Beaucoup parlé (...) de la France nouvelle. Et beaucoup de malentendus dissipés. Dans l'ensemble, la France ne reprendra la place qu'elle mérite dans l'écriture haïtienne que par un effort suivi et prudent. Je crois très sincèrement que cela en vaut la peine.

Pour la revue Martinique je n'ai rien pu faire. Quant à la collaboration haïtienne, elle doit être choisie avec beaucoup de doigté. Mais je commence un peu à y voir clair... Donc promesse formelle pour citer le numéro, mais autant que possible indiquez le genre de sujet que vous auriez souhaité. (...)

Croyez à ma reconnaissance et à mon dévouement.

Césaire

P-S : Dites à Zobel que je ne l'ai pas oublié. »

En réalité, la collaboration entre les deux hommes est allée bien au-delà de la mission diplomatique demandée par le gouvernement de la France Libre, Ponton ayant fait de l'intellectuel martiniquais un des acteurs majeurs de sa politique progressiste.

On l'observe avec la création de l'école des Arts Appliqués, le 25 septembre 1943, qui montre l'articulation que l'administrateur recherche entre son réseau d'acteurs culturels et son action publique. Dans le milieu culturel et artistique qui avait maintenu une activité assez importante malgré la guerre, la création de cette école était soutenue publiquement depuis 1941. Mais elle avait été confrontée à l'opposition du chef de l'Instruction publique dans le climat conservateur qui accompagnait

l'administration de l'amiral Georges Robert. En 1943, Ponton prend donc rapidement les choses en main et de concert avec le directeur de l'école, Emmanuel Chabrier, il intègre à l'équipe pédagogique des personnalités choisies autour d'Aimé Césaire.

Sa passion pour l'art africain et la littérature « noire » qui l'amène à créer la première école des arts appliqués en Martinique et dans les Antilles françaises se fait en considérant dit-il « l'intérêt local et national incontestable » et « enfin le rôle important que peut jouer la Martinique dans l'hémisphère américain pour le rayonnement spirituel, culturel et artistique de la civilisation française. ». Cette perspective d'avenir se situe dans le prolongement de la vision d'une civilisation franco-africaine à promouvoir qui occupait les utopies de certains cercles coloniaux autour du Gouverneur Eboué et de quelques fonctionnaires de Brazzaville. Mais elle lui permet surtout de donner une place nouvelle et bien réelle aux élites culturelles locales noires mal perçues par les administrateurs métropolitains en service dans la colonie. Comme l'indique Christelle Lozère, historienne de l'art : « *L'équipe est jeune, martiniquaise, « noire » (en dehors de René Hibran), instruite, résistante, anticonformiste et surtout ouvertement anticolonialiste, renouvelant les visages de l'enseignement artistique martiniquais de l'avant-guerre aux valeurs plus académiques.* ».

L'autre nœud majeur de ce rapprochement amical est sans aucun doute, la sollicitation des écrivains de la négritude : le couple Césaire (Aimé et Suzanne) notamment autour d'un nouveau projet culturel. En effet, à l'instar du jeune écrivain Joseph Zobel que le gouverneur nomme au poste d'attaché de presse, le couple est associé à la création de la revue *Martinique*. La parution de cette revue permet de bien comprendre comment, au-delà de la politique définie par le CFLN à Alger, Ponton est profondément guidé par une conviction personnelle diamétralement opposée au discours colonial classique établi sur la distance culturelle. Il présente une tout autre pensée dans la préface du premier numéro de *Martinique* qui paraît en mars 1944 :

« Cette revue porte le nom d'une île.

Cette île, si éloignée de la France fait partie intégrante de son sol national. (...)

Trois siècles d'intellectualité et de sensibilité françaises ont fait du brassage ethnique un alliage homogène riche de possibilités. La Martinique possède en gestation ses valeurs propres. Elle peut apporter à notre culture un enrichissement. Sa jeunesse en prend conscience et cherche sa voie. Cette revue n'a pas d'autre ambition que d'aider cette jeunesse à trouver sa voie. Impartialement, (...).

L'équipe de départ a des origines métropolitaine ou martiniquaise, des formations littéraire ou scientifique. Elle est dépouillée de caractère officiel. (...)

Puisse cette entreprise recevoir, des amis de notre culture, quelque encouragement et contribuer à créer ou à resserrer, entre tant de foyers intellectuels français épars dans l'hémisphère, les liens du cœur et de l'esprit qui seuls peuvent donner à la naissance de cette revue sa justification. ».

En fait, pour cette revue, on retrouve le même soutien officiel accordé aux artistes de la nouvelle école des arts appliqués. Elle s'affirme comme une tribune supplémentaire pour les plumes de Suzanne Césaire, Aimé

Césaire et Joseph Zobel avec comme objectif de contribuer à l'émergence d'un ordre nouveau dans lequel la femme et l'homme « noirs » ont également vocation à faire rayonner le génie culturel français.

Ce rapport particulier que le haut fonctionnaire entretient avec les intellectuels martiniquais issus de la campagne pauvre ou de la petite bourgeoisie communale peut se comprendre également par la volonté mise à dessiner une Martinique qui soit plus juste. En affirmant ouvertement son caractère « progressiste » comme sa position pour le statut départemental, dès sa prise de fonction, l'action publique mise en place par Georges-Louis Ponton autour de son réseau politique et culturel atypique est de nature à favoriser une remise en question de l'ordre colonial.

2. *L'espoir d'un nouveau départ*

Le succès populaire qui accompagne le passage de Georges-Louis Ponton au gouvernement de la colonie de la Martinique s'explique par son adéquation avec le nouvel état d'esprit qui s'observe à la Libération dans les Antilles françaises.

Il s'agit d'un nouvel appétit social présent chez les classes moyennes et populaires qui permettra d'ailleurs aux communistes de remporter leurs premières grandes victoires lors des élections municipales, cantonales puis législatives de 1945. En somme, l'électorat martiniquais qui sera renforcé comme dans l'Hexagone par le vote féminin penche fortement à gauche. Aussi, pour emprunter un concept utilisé en sciences politiques pour l'analyse des politiques publiques, on pourrait dire que les nouvelles forces vives martiniquaises (leaders politiques de gauche, cadres syndicaux du secteur public et du secteur privé, leaders des organisations féministes) partagent avec Ponton, un même *référentiel global*, c'est-à-dire une même vision du monde, de ses injustices et des actions à opérer.

À Brazzaville en 1944, de Gaulle affirmait la volonté de la France Libre d'apporter aux populations coloniales de meilleures conditions, notamment sociales, en se plaçant par là même aux prémices du paradigme du « développement et du progrès social » qui va s'étendre sur le plan international à partir de 1945. Sur place, le gouverneur Ponton va mener, entre septembre 1943 et juillet 1944, une politique socialisante qui explique certainement son rapprochement très rapide avec l'un des nouveaux jeunes leaders socialistes, le docteur Emmanuel Véry qui sera élu député de la Martinique en 1946, puis constamment réélu jusqu'en 1966. Le 18 septembre 1943, l'homme politique martiniquais lui écrit pour le féliciter de sa récente nomination officielle au poste de gouverneur. En lui manifestant toute son affection et sa profonde gratitude, il témoigne de la capacité que possède Ponton à établir de véritables contacts amicaux avec les personnes nécessaires au bon accomplissement de sa politique, tout juste deux mois après son arrivée. On peut extraire de la lettre le passage suivant :

« J'apprends ce matin la nouvelle de votre titularisation. Mes obligations militaires ne me permettent pas d'aller immédiatement vous présenter mes félicitations (...). Mais je ne peux m'empêcher de vous écrire une lettre pour vous le dire tout de suite. Cette nomination comble toutes mes espérances et je suis sûr d'être aussi en parfaite communion avec mes collègues et la

population. Nous avons tous déjà apprécié vos solides et réelles qualités. Tant pis si cela ne répond pas à votre désir de retourner au front comme vous me l'avez déjà dit. Vous nous pardonneriez d'être égoïstes en la circonstance. Envoyez-nous vite nous battre et préparez-nous ici la Paix (...). Quand celle-ci reviendra nous nous résignerons à accepter de vous voir partir vers de plus hautes destinées auxquelles notre grand Général ne manquera pas de vous appeler.

Veuillez recevoir, mon cher gouverneur et ami (...) les nouvelles assurances de mon dévouement et de ma cordiale sympathie ».

La vision de progrès social qui anime l'administrateur colonial peut s'illustrer sur trois points importants en lien avec la régulation de la vie économique et sociale martiniquaise. Si les deux premiers se situent dans la ligne fixée par le CFLN, le dernier constitue une mesure assez exceptionnelle avec un projet personnel inédit qui ne verra jamais le jour.

Dès les mois de septembre et octobre 1943, le gouverneur prend des mesures dans le domaine de l'éducation. Conformément aux directives et autorisations accordées par Alger, il rétablit les cours complémentaires dans les municipalités, un des seuls espaces de transmission éducative et scolaire abordables pour les jeunes martiniquais d'origine modeste, mais supprimé par Vichy. L'objectif est de relancer la scolarisation de la jeunesse martiniquaise le plus rapidement possible.

« Le principe suivant a été admis pour le rétablissement des cours complémentaires dans les communes, conformément au désir des municipalités intéressées.

Le directeur ou la directrice peut, dès maintenant, ouvrir une classe ou une division de cours supérieur 2^e année, qui constituera alors l'année préparatoire du cours complémentaire. (...).

En ce qui concerne les cours complémentaires mixtes, la direction de l'Instruction publique, pour répondre à des besoins scolaires urgents, a accepté provisoirement, sur les instances des municipalités et des parents, le principe de l'admission à nouveau des filles dans les cours complémentaires de garçons, bien que cette mesure aille à l'encontre des règlements scolaires qui n'autorisent la fréquentation mixte que dans les petites classes. »

Le gouverneur qui semble être à l'écoute des attentes des élus locaux prend également deux arrêtés complémentaires pour favoriser la formation de personnel local dans le domaine de la santé (amélioration de la validation du stage en pharmacie) et de l'éducation (formation des élèves-instituteurs et élèves-institutrices). Enfin, il fait augmenter le taux des bourses d'entretien dans les établissements d'enseignement public de la colonie.

À la fin de l'année 1943, le gouverneur Ponton cherche manifestement à impulser un nouvel élan dans la colonie et pour ce faire, il n'hésite pas à intervenir également sur une problématique épineuse. Il s'agit de la question du pouvoir d'achat de la population ouvrière et des salaires versés par une industrie sucrière fragilisée, dont la production ne cesse de chuter depuis 1942 et qui s'annonce pire pour la campagne sucrière 1944.

La pensée progressiste du haut fonctionnaire explique en réalité ses rapports assez proches avec les socialistes. En août 1943, il avait déjà pris des mesures en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat de la population ouvrière. Premièrement, en imposant aux conseillers généraux

d'utiliser les excédents budgétaires du poste de l'assistance publique pour délivrer des bons alimentaires aux plus défavorisés, « pour les malheureux » dit-il dans sa circulaire. Puis, en septembre, le gouverneur augmente de 20% les salaires des dockers. Enfin, en novembre, il institue les commissions communales du travail agricole qui sont censées intervenir en faveur des ouvriers de la canne. Elles doivent permettre administrativement de déterminer de nouvelles augmentations de salaires chaque fois que cela sera justifié. Ce procédé est totalement nouveau et rompt avec les politiques sociales tendant d'une part à l'amélioration des conditions matérielles et morales de l'existence des travailleurs et d'autre part à la normalisation des rapports entre patrons et ouvriers. (...).

« Les conditions locales du travail et la situation de la main-d'œuvre des diverses régions productrices de la Martinique n'ont fait l'objet jusqu'ici d'aucune étude rationnelle pouvant servir de base à une politique de progrès et de justice sociale tendant d'une part à l'amélioration des conditions matérielles et morales de l'existence des travailleurs et d'autre part à la normalisation des rapports entre patrons et ouvriers. (...).

Il y a intérêt à ce que l'autorité supérieure soit régulièrement informée par des renseignements recueillis sur place tant auprès des ouvriers que des patrons, des besoins et des revendications des populations ouvrières salariées des campagnes. »

La société martiniquaise est une société clivée qui à l'instar de toutes les sociétés post-esclavagistes caribéennes a reçu de plein fouet les conséquences de la crise mondiale des années 1930. Cela s'est traduit par un renforcement de la misère dans les campagnes, s'accompagnant d'une intensification des luttes sociales autour de la diffusion des idées marxistes qui ont permis la constitution d'un premier communisme antillais. Dans ce type de société où les conditions accordées à la population ouvrière représentent un enjeu socio-économique très important, un tel discours rencontrait d'emblée un terrain favorable du côté des militants de gauche et de leurs sympathisants. Par la suite, le gouverneur Ponton accorde une augmentation de 80% sur les salaires des ouvriers des usines à sucre au cours du premier semestre 1944. Mais son effet réel est néanmoins fortement réduit par l'impact de l'inflation qui caractérise la fin de la guerre et la flambée des prix qui accompagne l'insuffisance du ravitaillement général avec le développement du marché noir.

Le programme que le gouverneur Ponton présente à la chambre d'Agriculture en décembre 1943 peut également témoigner de sa volonté de moderniser l'économie martiniquaise. On y trouve déjà des idées qui seront présentées par les hauts fonctionnaires chargés de la planification économique et sociale dans les nouveaux départements d'outre-mer, à la fin des années 1950 et au cours des années 1960, comme des avancées majeures à mettre en place. On peut citer notamment l'encouragement des cultures vivrières par la création de coopératives agricoles. De même, en considérant l'impossibilité pour la population ouvrière d'accéder à la majorité des produits importés, il argue de la nécessité de développer les industries de transformation locale.

Toutefois, c'est en parcourant sa correspondance avec le commissariat des Colonies que l'on prend connaissance d'un projet assez invraisemblable. Dans le télégramme que lui envoie cette instance le 15 mai 1944,

on découvre que dans une lettre envoyée le 20 avril 1944 à Alger, par l'intermédiaire du commandant Boisson, Ponton a demandé au gouvernement du CFLN d'examiner un projet de réquisition ou d'expropriation des terres non cultivées par les grands planteurs dans le but d'une « grande distribution » soit par une société coopérative de production, soit par la location de petits lots à des petits cultivateurs.

Le terme utilisé est celui de « colons » qui rappelle le mode d'exploitation appelé colonat partiaire très utilisé en Guadeloupe depuis la fin du XIX^e siècle. En fait, ce type de contrat de fermage est le principal élément qui fonde une nette distinction entre les ouvriers agricoles martiniquais et les prolétaires ruraux guadeloupéens. Il a été diffusé par les sociétés sucrières métropolitaines pour intéresser la main-d'œuvre à la culture de la canne et la fixer près des plantations des usines afin de s'assurer un réservoir de main-d'œuvre disponible. Il permet cependant aux ouvriers agricoles guadeloupéens de pouvoir tirer des profits personnels de chaque campagne sucrière et a favorisé une pression socio-économique moindre dans cette colonie. Son véritable problème social est de reposer sur un rapport complètement inégalitaire entre le propriétaire foncier/usinier et le petit cultivateur. Mais à la lumière de la politique proposée par le gouverneur Ponton, on peut largement imaginer que cet aspect défavorable n'aurait pas été appliqué en Martinique. La constitution d'une classe de petits cultivateurs et d'une petite paysannerie en Guadeloupe ayant finalement favorisé une diversification agricole encore observable de nos jours, on peut même supposer que si une telle mesure n'avait pas été interrompue par la mort soudaine du gouverneur en juillet 1944, elle aurait pu notablement changer le visage foncier de la Martinique contemporaine. A-t-il été personnellement à l'origine de ce projet ou ce projet découle-t-il de ses relations avec les organisations syndicales ouvrières ? Le dépouillement de ses archives privées n'a pas apporté de réponse à cette question.

Ce qui est certain c'est que cette réforme envisagée va totalement à l'encontre des intérêts de la plantocratie locale des *Békés* dominée par les « dix familles ». Le projet montre jusqu'où le haut fonctionnaire était prêt à aller dans sa volonté d'apporter des améliorations sociales significatives. Ponton est un gouverneur qui se veut droit et n'entend pas faire de concessions. Il le rappelle au gouvernement du CFLN dans un télégramme du 20 mars 1944, quand il affirme qu'il est impossible pour lui d'envisager la nomination d'un administrateur qui avait été déplacé de la Martinique à cause d'un scandale entre 1930 et 1934. Il s'agit de l'affaire dite « du chèque Aubéry » qui avait vu l'épouse d'un gros industriel *béké* être condamnée à une amende de 7 millions de francs pour fraude fiscale et blanchiment, mais qui avait été acquittée en appel après avoir acheté la clémence de l'administrateur en question.

La proximité du gouverneur avec les hommes de gauche dans ses actions, ses discours et sa correspondance lui vaut par ailleurs bien des honneurs et une grande considération de la classe politique martiniquaise. La consistance de cette admiration s'observe notamment lorsque ce dernier tombe malade au début du mois de juillet 1944 au point de prendre congé de ses fonctions pour raison de santé. C'est alors que dans une session ordinaire, le conseil municipal de l'Ajoupa-Bouillon, « profondément peiné par l'état de santé de M. le Gouverneur » tient à voter

une motion spéciale pour lui formuler ses vœux de rétablissement rapide. Par l'intermédiaire de M. Magallon-Graineau avocat à la cour de Fort-de-France, les élus lui adressent les remerciements de la population et « *les félicitations les plus vives pour son action constante et persévérante à l'occasion du ravitaillement de la population, son énergique intervention pour le relèvement des salaires de la classe ouvrière* ». On le remercie de même d'avoir rétabli la République dans ses droits et prérogatives « *après trois années d'un régime odieux d'abaissement des consciences, de souffrance et de famine organisée.* »

En 1944, ces élus municipaux de gauche appartiennent au même réseau politique que le gouverneur qui entend bien mobiliser les socialistes pour parvenir à ce qui leur apparaît comme l'objectif politique fondamental.

2. UN OBJECTIF FONDAMENTAL : L'ACCÈS DE LA MARTINIQUE AU STATUT DE DÉPARTEMENT

Le réseau politique dans lequel s'intègre le gouverneur Ponton se caractérise enfin par un objectif fondamental pour la colonie : permettre l'éligibilité de l'île au statut constitutionnel de département français. Il s'agit de donner une réalité politique à la réalité culturelle qu'il pense observer. Cela renvoie à sa représentation de la population martiniquaise, mais aussi à sa propre conception du principe de l'assimilation. La pensée administrative de Georges-Louis Ponton se situe encore dans la lignée d'une idéologie coloniale « à visage humain » portée par Savorgnan de Brazza à la fin du XIX^e siècle, qui dénonçait, au nom des droits humains, les « abus coloniaux ». En ce sens, il ne remet point en cause la mission civilisatrice française, mais il s'affirme comme un fervent partisan de l'assimilation pour les « vieilles colonies ». C'est ce qui fait de lui un personnage singulier dans la haute administration coloniale française du XX^e siècle.

En décembre 1943, lorsque le gouverneur présente les nouvelles perspectives qui s'ouvrent selon lui avec la nouvelle politique coloniale et une nouvelle fédération, sa vision de l'organisation des peuples au sein de l'empire français est très claire :

« En quoi consisterait cette nouvelle fédération ? Il y aura la France et sa constitution républicaine rénovée d'une part, et il y aura directement intégré à elle les vieilles colonies des Antilles, de la Réunion et de la Guyane ; d'autre part, il y aura les pays à population blanche composée d'émigrants fixés depuis 100 ans, comme l'Algérie ou la Nouvelle-Calédonie qui s'avanceront vers un statut analogue à celui des dominions ; il y aura enfin les grands protectorats du Maroc, de la Tunisie, de l'Annam et d'autres régions encore administrées plus ou moins directement selon leur degré de culture et l'évolution de leurs mœurs. »

Pour Ponton, la Martinique est déjà un département français dans les faits. Lorsqu'il considère en mars 1944 que ses habitants sont des Français au même titre que les Bretons, les Alsaciens et les Provençaux cela renvoie à une déclaration antérieure :

« Elle a le statut politique d'un département français, au même titre que la Seine-et-Oise, les Bouches-du-Rhône ou la Corse. (...). Française de par son statut politique, cette île l'est aussi de par sa langue et sa culture. »

Cet engagement politique est tout aussi significatif lors des élections des délégués au commissariat des Colonies à Alger. Tandis que son homologue de la Guadeloupe, le gouverneur Bertaut, lui annonce dans un courrier qu'il n'a que faire de ces élections, qu'il se moque de l'étiquette politique de celui qui sera élu par des conseillers généraux qu'il traite de « *poussières d'individus* » et de « *caricatures de représentation* » (et surtout qu'il leur a déclaré cela publiquement), le rapport développé entre Ponton et le délégué de la Martinique est tout autre.

En mars 1944, c'est le socialiste Maurice Huygues des Etages, dissident martiniquais dès 1941, qui est élu. Dans la revue officielle du gouverneur, on déclare avec une certaine fierté que des Etages va partir à Alger pour défendre « l'amélioration sociale et économique de la Martinique ». Puis, dans le courrier adressé à Ponton le 26 mai 1944 par le député, l'on comprend qu'il existe une véritable entente entre les deux hommes autour de leur objectif commun. C'est aussi pour favoriser cet objectif que Ponton tente de permettre au député de la Martinique de s'appuyer sur le réseau qu'il a maintenu à Alger, notamment avec Mademoiselle Merlange, secrétaire de René Pleven, Commissaire aux Colonies à Alger. Car pour Huygues des Étages et Ponton, l'assimilation au statut départemental est en réalité l'évolution politique qui permettra l'amélioration escomptée :

« Je ne m'attarderai pas à vous raconter mon voyage en détail, qui, malgré votre désir de me le rendre agréable a été des plus pénibles. (...) Dans le domaine colonial qui vous intéresse d'une manière toute particulière (...). Je crois savoir qu'il est question d'un statut uniforme pour toutes les colonies. (...) Bien que cette conception aurait l'avantage d'appuyer fortement (...) les intérêts et les aspirations des colonies, je suis partisan de l'assimilation à un département pour les vieilles colonies (...). J'ai bon espoir de faire partager mes vues par les délégués des vieilles colonies et manœuvre pour y amener tous ceux qui ont des idées humanitaires avancées. (...) Je dois dire que ma tâche m'est grandement facilitée par la sympathie que m'accorde Monsieur le Commissaire aux Colonies (...) ainsi que vos amis auxquels vous m'aviez recommandé. Pour la réputation de la Martinique, je me suis permis d'offrir en votre nom à Messieurs Pleven, Laurentie et Lapie, une bouteille de vieux rhum de 10 ans comme on n'en connaît nulle part sauf à la Martinique.

Croyez que j'ai plus que jamais le désir de collaborer avec vous pour tâcher de rendre la Martinique digne de ses aspirations à l'Assimilation. Recevez mon cher gouverneur, l'assurance de ma considération la plus vive et la plus amicale ».

Au-delà de son rapprochement avec les socialistes, ce qui fait écho auprès des élus martiniquais et suscite l'adhésion de tous se situe précisément dans un discours assimilationniste visant à faire de la doctrine évolutionniste coloniale une réalité :

« C'est en effet sur le principe de *l'assimilation* qu'est fondée la doctrine coloniale française. (...).

Il n'y a parmi les êtres humains dit la France, que des différences de degré ; il n'existe pas de différences profondes de nature. Il y a des êtres civilisés et des êtres arriérés, séparés les uns des autres par des étapes qu'il convient aux seconds de franchir (...) facultés qu'il est possible de développer plus ou moins rapidement par une éducation appropriée. Cette

position philosophique, qui caractérise l'humanisme français, explique l'absence, dans les colonies françaises de la barrière de couleur. Le statut de citoyen français est offert à tout indigène, qu'il soit de race noire, de race brune ou de race jaune ; il suffit qu'il mérite ce statut par son propre effort de progrès. »

Pourtant, la barrière de l'altérité a bien constitué le principal élément de la doctrine de l'assimilation, l'érigeant comme un principe irréalisable, une utopie, pour la majorité de l'appareil politique colonial français au XIX^e comme au XX^e siècle. En cela, Ponton apparaît comme un administrateur un peu à part, voire un colonialiste idéaliste, assez rêveur ou jusqu'au-boutiste.

En 1943, Ponton veut l'assimilation de la Martinique parce qu'il reconnaît ce « degré » d'évolution des “vieilles colonies”, épousant tout à fait la revendication de l'assimilation telle qu'elle est formulée par la classe politique antillo-guyanaise. Il s'agit d'argumenter sur le fait que les populations françaises des Antilles et de la Guyane possèdent de toute évidence un degré d'évolution et une éducation justifiant la capacité de leurs habitants à être considérés comme des Français à part entière. La plupart des défenseurs de l'assimilation estiment de ce fait légitime que l'on distingue les Antillais des peuples coloniaux africains dont ils souffrent de l'amalgame dans le regard de la plupart des administrateurs venant aux Antilles. Cela est notamment le cas dans le rapport remis sur la Guadeloupe par son homologue Poirier, administrateur en chef de la colonie, en 1944. Le gouverneur développe ainsi sa propre interprétation de la doctrine coloniale :

« Le fait que la doctrine coloniale française soit orientée vers l'assimilation ne signifie pas qu'elle tende à une assimilation sociale et ethnique absolue. Lorsque nous disons que la doctrine coloniale française est *assimilatrice* nous n'envisageons que l'aspect purement *politique* du problème. Il est certain par exemple, que sur le plan social et le plan culturel, la colonisation française respecte les mœurs, les religions et les formes d'expressions dans la pensée et dans l'art que présentent certaines civilisations locales très avancées (...).

Si la plupart des administrateurs ont considéré que les Antillais ne sont pas finalement assimilables aux mœurs métropolitaines, la particularité de Ponton est de ne pas en faire un élément d'arbitrage public sur la finalité de l'assimilation politique, objectif majeur de la classe politique martiniquaise en 1943-1944.

À partir de sa prise de fonction officielle au poste de gouverneur de la Martinique, le 14 septembre 1943, soit un mois après son premier contact avec la population martiniquaise, l'objectif de Georges-Louis Ponton n'est pas seulement de contribuer à la renaissance de l'empire colonial français en affirmant sa présence dans la Caraïbe. Son objectif politique est d'œuvrer à cette opération en intégrant pleinement la Martinique à la France avec le statut de département et c'est cette pensée qui guide la construction de son réseau tant politique que culturel. Dans sa pensée, la question de l'assimilation et du statut est complètement dissociée du différentialisme culturel, paradigme dominant chez les administrateurs coloniaux métropolitains formés par l'École coloniale française au début du XX^e siècle.

CONCLUSION

Le réseau que le gouverneur George-Louis Ponton construit en Martinique entre août 1943 et juillet 1944 se caractérise par des interactions inconnues jusqu'alors entre le premier représentant de l'État et des acteurs politiques et culturels essentiellement recherchés hors de la communauté des blancs créoles qui représentent le vieil ordre colonial.

Son rapprochement très rapide avec les personnalités du monde socialiste de même que les personnalités du monde culturel, intellectuel et artistique telles qu'Aimé Césaire et Joseph Zobel s'inscrivent dans un contexte convergent et favorable. Il peut en effet associer son « progressisme », sa vision de l'action publique qu'il convient d'appliquer sur place à la politique recherchée par le CFLN depuis Alger pour restaurer le prestige de l'empire.

Cependant, ce réseau sur lequel Ponton s'appuie pour mener une telle politique progressiste le place, peut-être malgré lui, au cœur des clivages et des antagonismes socio-raciaux, à un moment où ils ont sans doute été des plus intenses dans l'histoire de la Martinique du XX^e siècle.

Certes, le gouverneur entretient une relation traditionnelle et conventionnelle avec l'élite coloniale des producteurs de sucre et de rhum. Mais tandis que l'enjeu primordial des industriels martiniquais est de pouvoir relancer au plus vite la production sucrière, ces relations ne peuvent être que des relations cordiales. Le besoin des producteurs est de pouvoir maintenir les salaires au plus bas, mécanisme structurel sur lequel repose la viabilité économique de l'industrie sucrière dans les Antilles françaises depuis la fin du XIX^e siècle. Or, bien qu'en considérant la conjoncture économique et le regard patronal, l'idée de Ponton était bien de relever ces salaires au plus haut niveau possible, sans parler de son projet de réquisition voire d'expropriation des terres non cultivées. Or, celles-ci, qui représentent de fait la plus grande richesse économique sont dévolues à l'économie coloniale de plantation depuis le XVII^e siècle et appartiennent massivement à la classe dominante des *Békés*. On peut d'ailleurs s'interroger sur le fait que ce projet de réforme ait été porté à Alger par courrier via l'intermédiaire d'un officier de l'armée et non par un télégramme officiel. Il faut savoir au sujet des fonctionnaires placés sous ses ordres, que sa volonté de créer rapidement l'école des arts appliqués en plaçant des personnalités de couleur anticolonialistes à des postes déterminants avait fait éclater un conflit ouvert au sein de son administration. Ce fait laisse penser que Ponton n'était pas forcément bien vu ni suivi par tous les fonctionnaires gravitant autour de lui. Aussi, serait-il possible que la réponse envoyée par Alger via un télégramme officiel ait été malencontreuse ? La question reste en suspens. Car en se rapprochant ainsi des intellectuels et écrivains connus comme anticolonialistes, il est possible que le gouverneur se soit placé par la même occasion et dans une certaine mesure en dehors du réseau des administrateurs métropolitains.

Ce qui est certain, c'est que la politique de rupture, positionnée à gauche et pro-assimilationniste de Georges-Louis Ponton entre 1943 et 1944 est en complète contradiction avec les intérêts fondamentaux de l'élite coloniale, celle des « dix familles », avec qui il entretenait pourtant des relations privées semble-t-il. Au vu des nombreux scandales dans

lesquels étaient empêtrés les ténors de la plantocratie martiniquaise au cours de la première moitié du XX^e siècle, on ne peut néanmoins exclure que ce militaire, quoique surmené par sa mission politique, mais ayant à son actif des victoires courageuses et décisives, n'ait pas été poussé dans sa chute fatale sur le pavé de la cour de l'hôpital colonial, le 31 juillet 1944.

Le moment était opportun car son état de santé et sa lassitude mentale étaient de notoriété publique. Pour certains de ses contemporains, c'est en tout cas l'ampleur de son programme qui aurait causé, directement ou indirectement, sa mort tragique comme on peut le lire dans la lettre d'une demoiselle Gallion datée du 7 août et censurée, semble-t-il, par les autorités :

« Pauvre petit, comment a-t-il pu croire un seul instant qu'il réaliserait ce que durant trois siècles ses prédécesseurs n'ont pas eu l'idée d'ébaucher ? »

Cette lettre, dont le destinataire se trouvait certainement hors de la Martinique, révèle toute la collusion existant en 1944 entre certains hommes politiques et la plantocratie *béké*, soulignant par la même occasion à quel point ce système peut être létal.

La mort du gouverneur Georges-Louis Ponton et son passage à la Martinique conservent toutefois un impact sur la vie politique martiniquaise à travers notamment la personne d'Aimé Césaire qui lui rendra un vibrant hommage, d'abord au moment de son décès dans un éloge entamé par cette phrase : « *Il était venu parmi nous à l'heure de notre plus grand désastre.* ».

Puis en 1946, à l'heure où le député communiste martiniquais défendra le vote de la loi d'assimilation, quand il insiste sur la différence historique qu'il y aurait entre d'une part, la France d'Ancien Régime, royaliste et conservatrice et d'autre part, la France républicaine, on peut s'imaginer que le gouverneur Ponton était le premier symbole qu'il avait en tête, incarnant cette France lumineuse allant jusqu'au bout de son devoir assimilationniste et du processus d'évolution.

On peut également penser que lorsque Charles de Gaulle arrive au pouvoir pendant la crise politique de mai 1958, le souvenir de l'amitié qu'il avait nouée avec le gouverneur de la France Libre peut avoir joué un rôle émotionnel et avoir pesé dans la confiance que le député Césaire accordera étonnamment à de Gaulle pour redresser le destin de ce nouveau département d'outre-mer, malgré son discours anticolonialiste fort aux accents autonomistes.

En définitive, la mort du gouverneur Ponton fait partie de ces petits mystères de l'histoire des rencontres et son passage marquant aura fait de lui une figure d'espoir et de justice sociale dans la société martiniquaise de la fin de la guerre, organisée autour de très fortes inégalités socio-raciales. Ce qui souligne la singularité marquante de ce haut fonctionnaire, c'est qu'il fut une figure idéaliste en même temps qu'un chef d'administration coloniale, représentant de l'Etat impérial.